



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROGRAMME DE PRÉVENTION CHSCT CRNA/N, DO, SDRH

ANNÉE 2021

3 axes de travail

- **LVSS** : Lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes à la DGAC
- **PADOA** : nouvel outil de santé et de sécurité au travail
- **GT INCENDIE** : recommandations



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES À LA DGAC

CHSCT-15 avril 2021



Circulaire du 9 mars 2018

La circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique précise la mise en œuvre des engagements pris par le Président de la République le 25 novembre 2017.

Cette circulaire s'articule autour de trois axes :

- **Prévenir** les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique
- **Traiter** les situations de violences sexuelles et sexistes
- **Sanctionner** les auteurs de violences sexuelles et sexistes

En réponse à cette circulaire, un **groupe de travail pluridisciplinaire et transversal** a été constitué au cours du premier semestre 2019 afin de créer un dispositif de lutte contre les violences sexuelles et sexistes à la DGAC.

Prévenir

La DGAC a mis en place un dispositif **d'information** et de **sensibilisation** auprès de tous les agents à travers la mise en ligne de deux modules de e-formation :

- Module de sensibilisation sur les violences sexuelles et sexistes proposé par un organisme de formation spécialisé – 30 minutes
- Module de présentation de la procédure interne DGAC – 7 minutes

Une formation approfondie (à distance) de deux demi-journées est proposée à destination des interlocuteurs de premier niveau.

Traiter

La procédure prévoit la nomination d'« **interlocuteurs de premier niveau** » (**IPN**), issus de différents horizons professionnels :

- encadrement,
- réseau médico-social et de prévention,
- RH,
- membres d'organisations syndicales désignés

Le traitement des situations de VSS :

- **Signaler** (échange avec un IPN et rédaction d'une fiche de signalement) ;
- **Analyser** (équipe pluridisciplinaire pilotée par l'autorité compétente localement) ;
- **Traiter** (mesures managériales, disciplinaires, de protection...)

Un retour à l'agent est à l'issue de la procédure.

Rôle des IPN : proposer à l'agent une écoute neutre et bienveillante, l'orienter dans démarches et l'aider au remplissage d'une fiche de signalement s'il le souhaite.

Le remplissage d'une fiche de signalement est essentiel pour activer le traitement interne de la situation rapportée.

Les fiches sont conservées par l'encadrement (formé) ou par le bureau des affaires médicales le cas échéant.

Points clés de la procédure

Prise en application de la circulaire du 9 mars 2018, la procédure interne de la DGAC se veut pragmatique et ambitieuse **en conciliant la libération de la parole sur le sujet et le traitement des situations existantes**, dans le respect des « droits de la défense ».

Et concrètement ?

Un mail du DG a été diffusé à tous les agents le 9 décembre 2020 pour informer et sensibiliser sur le sujet.

Le e-learning est accessible depuis décembre 2020, de même qu'une enquête pour affiner les besoins d'actions au sein de la DGAC.

***Toutes les informations et liens sont disponibles sur Bravo Victor
(rubrique Vie de l'agent / Conditions de travail / Violences sexuelles et sexistes).***

Affiches prochainement mises en place : dispositif/e-learning



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHSCT CRNA-NORD 15 AVRIL 2021

Présentation de l'outil « PADOA »

Mise en œuvre de l'outil pour 2021

- Pour une réalisation homogène des évaluations des risques à la DGAC
- Un outil mutualisé permettant un dialogue entre :
 - a. Les **AGENTS (espace agent)**
 - b. Les **MANAGERS**
 - c. Les **AGENTS DE PREVENTION**
 - d. Le **SERVICE MEDICAL**



Padoa



Portail agent

Connexion sécurisée

Entrez votre email pour vous connecter

Envoyer



- Suivre les rendez-vous/planifier avec le service médical
- Échanger avec le service médical (convocation, documents de prévention...)
- Suivi de leur santé et de leur sécurité au travail

Service médical

The screenshot displays the Padoo medical service interface. On the left, a vertical navigation menu includes options for 'RENDEZ-VOUS', 'MES RÉSULTATS', 'Dernier rdv', 'Historique', 'MESSAGERIE', and 'MON PROFIL'. The user's name, Marie GRASSET, and a 'Déconnexion' button are visible at the bottom of the menu. The main content area is titled 'RENDEZ-VOUS VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION (VP) - 15 OCTOBRE 2016'. It features a 'Synthèse de la visite' section with tabs for 'Mesures', 'Questionnaire', and 'Bilan de la visite'. A message from 'Docteur Augustin' is displayed, accompanied by a doctor's illustration. Key health metrics are shown in large cards: 'VOTRE TENSION' (110/54 mmHg, 77 bpm) and 'VOTRE POIDS' (69.0 kg, 20.0 kg/m²). Detailed explanations for each metric are provided in text boxes. At the bottom, there is a 'Revoir' button and a 'Déconnexion médicale' link.

- Dossier médical : résultats examens, courriers...
- Vision des éléments déclarés par l'agent, le manager, le préventeur
- Questionnaire administratif et médical
- Envoi des convocations
- Réception des aptitudes

Les managers

The screenshot displays the Manager Portal interface, divided into three main sections: 1. Informations entreprise, 2. Situations de travail, and 3. Affectation des salariés.

Partie 1/2 - Général

- RISQUES BIOMÉCANIQUES**
Dans le cadre de leur travail habituel, ce...
Porter, déplacer, tirer, pousser, ou lever (objets ou personnes)
Adopter des positions contraignantes (bras en l'air, dos penché, bras tendus, genoux...)
Répéter un même geste, à une cadence... (absence de récupération, objectif de produ...)
Travailler face à un écran plus de 2 heures
- RISQUES PSYCHOSOCIAUX**
Dans le cadre de leur travail habituel, ce...

Partie 3/3 - Affectation des expositions

Mes salariés: 28

Situations de travail renseignées [Cacher les suivis](#)

- Porter, déplacer, tirer, ou pousser des charges: 00
Voir les suivis particuliers
- Adopter des positions contraignantes: 00
Voir les suivis particuliers
- Conduite des engins, de chantier, de manutentions (chariot, élévateur, des camions...): 00
Voir les suivis particuliers
- Manipule ou est exposé à des produits chimiques: 02
Voir les suivis particuliers
- Exposition à l'amiante: 00
- Exposition au plomb: 00
- Exposition aux poussières de bois: 00

Liste des salariés [Ajouter](#) [Modifier](#)

Rechercher par nom, contrat, poste, site, etc... X

00 sélectionnés Tout sélectionner

Romane Denel...	CDI	Assistante...
Michel Alnorl	CDI	Coordinateur...
Jean-Marie Fla...	CDI	Régisseur...
Bernard Capri...	CDI	Responsable...
Rémi Charin...	CDI	Assistant pré...
Paul Macrois...	CDI	Assistante...
Elise De prons...	CDI	Coordinateur...
Aurélie Saoul...	CDI	Régisseur...
Patrick Mall...	CDI	Responsable...
Garance Fabre...	CDI	Assistante pré...

Portail Manager :

- Déclaration des situations de travail, des expositions aux risques
- Information sur les convocations et les visites à venir de médecine de prévention

Les assistants de prévention

- Pré-remplissé par le déclaratif manager
- Evaluation des risques – Document unique : extraction du DU
- Partage des actions en milieu de travail et des plans d’actions de prévention, de documents

Plus d'informations sur Bravo Victor

- <https://bv.sigp.aviation-civile.gouv.fr/logitheque-bv/padoa/padoa-votre-nouvel-espace-digital-de-sante-et-securite-au-travail>
- Mise en place de sessions de formation/information pour les managers par l'assistante de prévention pour découvrir l'outil.
- Note d'information à l'intention des agents.



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHSCT CRNA-NORD 15 AVRIL 2021

Présentation du GT INCENDIE

GT INCENDIE

- Exigences réglementaires relatives à la sécurité incendie : article L4121-4 du Code de travail
- REX suite à des départs de feu sur des sites de la DGAC
- Constitution groupe de travail en 2019
- Recommandations : avis favorable CHSCT R DGAC du 8 juillet 2020

Etude des thématiques suivantes :

- L'état des lieux des systèmes de sécurité incendie avec l'identification des difficultés
- L'état des lieux des opportunités et le recensement des documents, guides et procédures existantes

Principales recommandations :

- Rappeler les obligations réglementaires du chef de service qui doit, en lien avec le conseiller/assistant de prévention et le pôle infrastructure du SNIA
- Mettre à jour la documentation du service en utilisant les modèles de documentation standard proposés par le GT
- Réaliser des exercices incendie et capitaliser sur les bonnes pratiques
- Informer l'ensemble des acteurs de la sécurité incendie des procédures existantes
- Former le plus grand nombre à la sécurité incendie
- Créer un espace de documentation partagé
- Inscrire à l'ordre du jour du CHCT un point systématique relatif à la sécurité incendie

Conclusions

- Mise en place de ces recommandations localement
- Présentation au prochain CHSCT